



L'éditorial

Chères Tullinoises, chers Tullinois,

Je voulais vous renouveler mes meilleurs vœux pour cette année 2016, cependant je regrette de ne pas avoir pu vous les souhaiter comme dans toutes les communes du Pays Voironnais dans les

vœux du maire et du conseil municipal, mais notre maire l'a souhaité ainsi, en refusant cet événement de convivialité rassemblant tous les citoyens dans un souci d'économie de bout de chandelle (entre 1500 et 2500 euros sur un budget d'environ 8 millions). Cette majorité provisoire se vante d'avoir fait un excédent de 700 000 euros (comme un bénéfice pour une société) alors que nos routes et trottoirs sont dans des états lamentables, que nous aurions pu engager des frais pour votre bien être et sécurité.

La plupart des communes jouent l'équilibre, c'est à dire lorsque il y a trop d'argent qui rentre dû aux impôts, elles l'investissent ou font une baisse d'impôts (pour les Tullinois éligibles une réduction d'impôts de 100 à 150 euros aurait pu être envisagée). Par contre, je vous rassure, grâce à notre groupe d'opposition, nous avons pu avoir de grandes victoires depuis notre élection en 2014 : le gel du projet de l'éco-quartier du Salamot et la négociation actuelle de la future grande gendarmerie regroupant les gendarmeries de Vinay, Saint Gervais, et Saint Marcellin sur ce même site ; les nouveaux bancs et poubelles sur la commune. Une victoire également pour que la compétence du PLU ne soit pas transférée au Pays Voironnais et reste aux mains des communes.

La majorité provisoire a su aussi entendre nos bonnes idées car comme nous l'avions inscrit dans notre programme, certains abords des écoles ont pu être sécurisés par des barrières, le recensement des locaux industriels vides ou abandonnés s'est effectué, les supports de communications se modernisent, des rencontres de quartiers s'organisent avec les élus (bien que les habitants ne soient pas vraiment écoutés) et la mise en place d'un rond point est bien prévue au niveau du garage Citroën, boulevard Michel Perret. Nous avons pu faire fléchir l'équipe socialiste grâce au travail du Conseil des sages et à la population sur l'implantation de la vidéo protection sur notre commune, pour notre bien être à tous. Et nous avons défendu la culture et la vitalité du territoire en votant au sein du Pays Voironnais pour le nouveau Musée archéologique de Paladru et le maintien à Voiron du Festival International du cirque présenté par J-P Foucault, contrairement à l'équipe Dherbeys-Presumey.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous, comme vous savez que vous pouvez compter sur nous...

Cédric AUGIER.

Conseiller communautaire UDI à la CAPV.
Président du Groupe « Les Républicains, UDI et Société civile »

PUCIER
Dimanche 03 AVRIL 2016
de 8h à 17h

ASSOCIATION TULLINS AVENIR SOLIDAIRE
SALLE DES FETES DE TULLINS
 Réservation des stands :
06.70.93.78.30

Buvette Snack

Entrée : 1 euro, gratuit pour les enfants.

Le mensonge tue



Nous vous invitons vraiment à visionner les conseils municipaux sur le site de la ville pour voir à quel point notre maire ment ! Alors qu'en conseil du mois de novembre, face à notre demande concernant le compte-rendu du dernier Conseil, le maire s'excusait devant la caméra des "oublis" en lançant "on corrigera" (6:19 mn du CM du 26 /11/2015), rien n'a été rectifié ! En plus au précédent conseil du 4 février pour justifier la censure de nos interventions dans le nouveau compte-rendu, il répond par des motifs mensongers. Comment voulez-vous des rapports apaisés en conseil quand on a affaire à des personnes de si mauvaise foi, qui mentent ouvertement et se placent au dessus des lois ?



Cela nous fait penser à M. Dherbeys qui souhaite connaître nos questions orales posées en conseil municipal, en avance et par écrit, pour se renseigner sur les réponses à apporter... !

Commission Education

Lors de la commission Education menée par Mme Bucci en novembre 2015, et dont je suis membre, celle-ci nous a informés d'une demande de dérogation qu'elle a refusée en concertation avec le maire en évoquant qu'il n'y avait aucun motif valable pour cette demande. Elle a donné les raisons qui pouvaient être prises en compte pour une dérogation mais en évoquant des cas différents de celui présenté, comme le cas d'une dérogation pour qu'un élève soit affecté dans une autre commune. Mais là il s'agissait juste d'un changement d'école maternelle au sein même de notre ville, qui dépend beaucoup de la volonté du maire. De la façon dont les informations nous ont été présentées, on ne pouvait être qu'en accord avec la décision prise de refuser cette demande. On sentait bien d'ailleurs que le seul but de cette commission, ou du moins le seul rôle que l'on attendait de nous, c'était uniquement nous faire approuver des choix et des décisions déjà prises en amont. Ce qui nous amène à nous interroger sur l'utilité réelle de notre présence en commission. Quand Franck Prémey, 1er adjoint, parle de fournir un gros travail en commission en pointant du doigt les élus de l'opposition qui ne s'y rendent pas, on se demande s'il sait ce qu'est réellement « travailler » ! Certes, le personnel communal travaille à la préparation de ces réunions mais quelle est la part des élus majoritaires dans ce travail fourni à part présenter leurs décisions qui ne souffrent pas d'être désapprouvées ? La réflexion sur ce sujet reste à approfondir...

Suite à cela, j'ai été informée du dossier concernant la dérogation d'une manière différente. J'ai donc envoyé un mail très courtois à Mme Bucci pour être mieux informée et obtenir une copie de la lettre de la demande une dizaine de jours avant le conseil.

En 10 jours, celle-ci n'a pas même daigné répondre à mon mail, prétextant lors du conseil municipal, qu'elle avait manqué de temps, mais affirmant qu'elle en aurait eu pour m'accorder un entretien !

Quoiqu'il en soit, j'ai tenté de défendre ce dossier en conseil puisqu'il concernait un petit garçon de trois ans fortement affecté par sa première expérience scolaire et déscolarisé actuellement. J'ai été stupéfaite tout comme les parents l'ont été, de constater que l'aspect humain n'avait pas été pris en compte. De peur d'ouvrir la boîte de Pandore et d'avoir à gérer d'autres demandes, le maire et son adjointe ont préféré réagir avec une intransigeance qu'on leur connaît moins sur des problèmes plus graves ! Ils ont renvoyé en conseil la faute sur les parents qui n'ont pas voulu soit disant écouter les nombreuses solutions qu'ils proposaient et qui allaient dans leur sens, à eux !

Au final et le plus grave dans l'affaire, c'est que nos écoles sont menacées par des fermetures de classes par manque d'effectifs. Mais voilà comment on perd des élèves : par certaines attitudes fermées d'élus qui jouent de leur position et qui braquent les parents qui préfèrent se tourner vers d'autres établissements.

Stéphanie AUGIER

Le Salon des Vins quitte Tullins

Voilà, c'est officiel, la nouvelle est tombée dans le Dauphiné Libéré du 31 janvier : Le Salon des Vins du Lions Club qui se tenait depuis dix ans sur notre commune se déroulera désormais à Voreppe !

Dans le n°4 du petit tullinois libéré, nous évoquons cette malheureuse discorde entre le maire M. Dherbeys et les membres du Lions Club, en se doutant qu'il y aurait des conséquences néfastes ! En effet, le maire s'est mêlé d'une querelle entre le mari d'une élue de son groupe et les membres du Lions. En prenant la défense de son « ami », il a fait comprendre aux membres du Club que s'ils ne se pliaient pas à sa « volonté », il ne mettrait plus la salle des fêtes à leur disposition... On comprend que face à ce « chantage », les membres du Lions n'aient pas souhaité poursuivre leur collaboration avec notre ville ! N'oublions pas qu'en dix ans, c'est environ 50 000 euros qui ont été versés aux associations tullinoises grâce à l'action du Lions Club.

Election Miss Prestige Isère



C'est avec beaucoup de regrets que MB Production vous informe que

L'élection de « Miss Prestige Isère » qui dépend du comité Miss Prestige National créé par Mme Geneviève de Fontenay ne pourra se dérouler à la salle des fêtes de Tullins-Fures.

Effectivement la mairie n'a pas jugé bon de trouver une date appropriée pour cette manifestation. Et de ce fait prive les Tullinois de ce beau spectacle qui devrait compter dans le jury cette année la présence de personnalités de la télé réalité : bien dommage !

Le comité Miss prestige Isère serait désireux d'avoir une ou plusieurs candidates Tullinoises pour représenter leur ville. Un casting est prévu courant Avril.

Si vous avez entre 18 et 24 ans, mesurez 1m70, vous pouvez contacter MB Production :
07 87 60 68 06 / 06 70 67 90 20.

Cette élection peut emmener les jeunes filles jusqu'au titre suprême de Miss Prestige National.

L'élection se déroulera dans la salle de spectacle « L'Iliade » à Seyssinet-Pariset, le 21 Mai 2016 à partir de 20h00.

Merci de votre compréhension et de votre soutien depuis toutes ces années.

MB Production

Entre rumeurs et censure

Oh qu'elle est belle la « transparence » dans notre ville ! Entre les problèmes existants et les difficultés qui prennent des allures de « rumeurs » du point de vue du maire et de son équipe, sans parler de la censure et de l'exclusion qui touchent fréquemment notre groupe, Mr Dherbeys va de plus en plus loin dans son déni de la réalité et dans son mode de gouvernance « fermé » ! L'insécurité à Tullins est une rumeur ! Le maire a encore profité du repas de Noël des Aînés Ruraux réunissant plus de cent convives pour faire sa propagande :

« Au cours de son intervention, le maire a évoqué les rumeurs qui circulent sur l'insécurité semblant caractériser la commune : (Dauphiné libéré du 15/12/015)

Lors du dernier conseil municipal, quand notre groupe a demandé la fermeture de la mosquée salafiste, le Maire a à nouveau répondu en disant qu'il s'agissait d'une rumeur. Sauf que c'est bel et bien le cas: c'est une des trois mosquées salafistes qui existent en Isère ! Donc soit Mr Dherbeys connaît très mal notre commune, soit il cherche encore à dissimuler la vérité ! Dans tous les cas, il ne prend pas ses responsabilités !

Cette démarche consistant à dissimuler les choses est bien flagrante quand on lit le dernier compte-rendu du conseil municipal du 26 novembre 2015 : Il nous censure complètement!

Il n'y a rien de mentionné sur notre demande de fermeture de la salle de prières salafiste, ni sur les deux autres motions évoquées, à savoir notre demande pour armer les policiers municipaux et celle pour centraliser les gendarmeries avoisinantes sur le secteur du Salamot où les projets sont à l'abandon. C'est comme si d'ailleurs, il n'y a avait eu aucune intervention de notre part en conseil municipal, sur le thème de la sécurité !

Tout comme les problèmes sur notre commune, l'opposition à Tullins n'existe pas selon le maire et son équipe: tout est rose !

Quant à l'exclusion dont nous sommes encore victimes, c'est par exemple quand les invitations adressées à l'ensemble du conseil municipal ne nous sont pas transmises, c'est le fait de ne pas avoir accès ni à la mairie, ni à nos boîtes mails de la ville ou encore l'interdiction d'aller saluer les personnes dans les autres bureaux de vote que celui où l'on est affecté. Ce qui devient d'un ridicule déconcertant, surtout quand les élus du groupe majoritaire ne se gênent pas pour le faire !

Elections internes



Les élections internes du parti Les Républicains se sont tenues le samedi 30 janvier 2016. Je suis heureuse d'avoir été élue membre du comité de notre 9^e circonscription et de pouvoir travailler aux côtés de Julien Polat, notre délégué et de Thierry Kovacs, notre nouveau Président de la fédération de l'Isère. Je tiens à remercier tous les adhérents qui m'ont accordé leur confiance par leurs votes et qui me permettent ainsi de contribuer à la dynamique de notre mouvement au niveau local.

Stéphanie Augier.

La phrase choc :

Elle est de l'adjoint PS à l'urbanisme :

« L'urbanisme de complaisance, c'est fini. Le maire donnant des permis de construire à ses amis, ce n'est plus possible »

Propos tenus en Conseil Municipal le 26/11/2015 et repris par le Dauphiné Libéré le 28/11/2015.

Le PLU reste une compétence des Communes

La majorité des communes du Pays Voironnais a voté contre le transfert de la compétence PLU au Pays Voironnais et nous en sommes très satisfaits. En effet, chaque commune devait d'abord faire voter cette décision en conseil municipal. On rappelle qu'à Tullins, le groupe majoritaire soutenu par M. Maréchal, a voté pour ce transfert non souhaité par l'ensemble des élus d'opposition et par la majorité des élus du Pays Voironnais. Chaque ville gardera ainsi la maîtrise de son urbanisme et cela évitera de vivre les conflits que connaît la métropole grenobloise qui expérimente avec mal ce type de transfert !

Le Festival International du Cirque



Après la soirée d'inauguration du Festival international du cirque, nous avons assisté à un très beau spectacle le vendredi 20 novembre 2015. Cela a été un très grand succès pour les organisateurs et pour Julien Polat qui a permis à ce festival de se tenir à Voiron, alors que le maire de Grenoble Eric Piolle s'est fait huer par de nombreux spectateurs pour avoir refusé d'accueillir ce Festival !

Récemment, les élus communautaires ont dû voter pour que ce Festival se maintienne sur Voiron et c'est avec plaisir que j'ai voté pour, car c'est un spectacle qui contribue à l'attractivité de notre territoire ! Mais j'ai été très surpris de voir que les élus communautaires de la majorité provisoire de notre ville ont voté contre, sauf le maire qui s'est abstenu ! C'est tout simplement navrant !

Cédric AUGIER

CÉRÉMONIE

Commémoration du 11 novembre



Pendant la cérémonie.

Vœux au personnel communal



La matinée « boudins, caillettes et vin chaud » de l'Association Tullins Avenir Solidaire

Tullins Avenir Solidaire



Les adhérents de Tullins Avenir Solidaire devant leur stand où boudins et caillettes ont régalié les clients.

Ce samedi matin, ambiance sympathique au stand de l'association Tullins Avenir Solidaire, pour sa grande foire au boudin. Une conviviale réunion entre amis, au marché place Dr Valois, où il a été question de boudin, de caillettes et de vin chaud. Dans une ambiance très festive, on s'est pressé devant l'étal pour goûter ou emporter une portion de ces délicieuses préparations des maîtres charcutiers. Ainsi en quelques heures, entre deux verres chauds, les 130 caillettes, les dizaines de kg de boudin ont vite trouvé preneurs.

Article du Dauphiné Libéré du 16 novembre 2015.

Soirée des vœux 2016 de L'Association Tullins Avenir Solidaire

C'est avec un grand plaisir que nous avons réuni de nombreux membres et sympathisants de L'Association Tullins Avenir Solidaire, ce lundi 18 janvier, pour célébrer ensemble nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Ce fut l'occasion de remercier la Présidente, Ghislaine Conti, tous les membres du bureau ainsi que toutes les personnes présentes pour le travail accompli et leur participation. En effet, c'est bien grâce à elles que l'Association a pu autant se développer et devenir aussi active depuis sa naissance en 2011 !



Stationnement



« Habitant le boulevard Michel Perret, je constate avec stupeur que les services responsables du stationnement sur la voie publique n'ont pas répondu à plusieurs demandes de ma part sur 2 véhicules stationnés depuis plus de 6 mois au niveau du n° 24. Ces 2 véhicules sont dans un état déplorable et appartiennent à la même personne qui a déménagé et nous a laissé ses épaves !

Il est de plus en plus difficile de se garer, ce qui entraîne des stationnements sur les trottoirs qu'empruntent nos enfants. Que font nos élus ??

Sont-ils juste là pour bénéficier d'avantages dûs à leurs rangs ! »

Un citoyen en colère.

Que notre ville était belle !

Tullinois depuis près de 40 ans, je constate qu'au fil des années, le nombre inquiétant de commerces qui « baisse le rideau ». Peut-on se réjouir d'un commerce qui ouvre, lorsque 2 ou 3 ferment. Il est connu et reconnu que le bien-être des habitants passe aux yeux de la mairie au second plan.

Je mets au défi quiconque de trouver dans Tullins centre, une boîte de petits pois, 1 litre d'huile ou une plaquette de beurre. Quelle honte pour nous retraités, qui devant se rendre souvent à pied ou en taxi au centre commercial !!

Lorsque l'on voit dans les journaux et à la télévision, le trésor d'ingéniosité déployé par les mairies, pour mettre le pied à l'étrier à nos jeunes artisans, voulant s'investir dans la vie locale et qui pendant une année les aident à réaliser leurs projets, on se dit pourquoi cela n'a pas lieu dans notre ville !

Ne parlons pas non plus des festivités Tullinoises! Lorsque nous sommes arrivés sur Tullins, il y avait le grand prix cycliste, la fête foraine, le corso fleuri. A part le feu d'artifice du 14 Juillet que nous proposent nos élus ? Plus de festival « sur la route de Tullins », de « Pasta party ».

Seules les associations proposent quelques puciers et lotos, si l'actif ne nous gratifie pas de ces records du monde, que reste-t-il ?

Ne parlons pas du beau spectacle des élections de Miss qui malheureusement ai-je entendu dire ne pourra se faire à Tullins.

Et le sport parlons-en. Le foot, le judo, le rugby, le tennis, la gymnastique, l'athlétisme, le boulistique sont-ils les parents pauvres de notre ville ? Par contre, le basket (je n'ai rien contre) nous avons calculé sur 3 mois et jusqu'à ce jour : 45 articles ont paru. Quelques élus auraient-ils le privilège de l'article ?

Voilà un état des lieux tout à fait personnel de ce que devient notre Tullins que j'aime quand même.

Non j'allais oublier, nous allons avoir un pont tout neuf !!! Mais il est bien dommage que quelques touristes qui s'égareront ne puissent garer ou planter leurs tentes dans notre « camping fantôme ».

Pourtant comme disait si bien Jean Ferrat « Que la montagne est belle » surtout si près de notre ville.

Bienvenue dans notre ville fantôme !

Un couple de retraités.

Mécontentement

De nombreux Tullinois déplorent le manque d'éclairage et d'entretien de certains quartiers et parkings, ce qui favorise l'insécurité de notre commune...

A quand la mise en place de pénalités pour l'entretien des haies débordant sur la chaussée gênant la signalisation ? Assez de mises en garde, maintenant il faut sévir !

Deux habitants.

Si vous aussi vous souhaitez vous exprimer par le biais de notre journal, n'hésitez pas à nous soumettre vos articles par mail à : tullinsavenir@orange.fr

Réunion publique sur la vidéosurveillance



Notre groupe a organisé le 27 novembre une grande réunion publique sur la vidéosurveillance et a convié tous les Tullinois à participer au débat mené par notre invité d'honneur, Julien Polat, Vice-président du Conseil départemental de l'Isère, 1^{er} Vice-président du Pays Voironnais et maire de Voiron. L'ensemble du public a été convaincu de l'efficacité de cet outil et a pu débattre sur de nombreuses questions.

Grâce à notre combat sur le sujet, la veille en Conseil municipal, nous apprenions qu'enfin la majorité allait rejoindre notre position en présentant l'avis favorable émis par le Conseil des Sages dans son rapport sur l'installation de la vidéo protection. Toutefois, ne nous réjouissons pas trop vite sur cette annonce de mise en place, cela risque d'être très long, car il y a une différence entre l'action qui découle d'une réelle volonté politique et celle qui s'impose à des élus qui n'en avaient pas fait une priorité.

Une Région toute bleue !

Après le département, la nouvelle grande région Rhône-Alpes Auvergne est passée à droite avec la victoire de Laurent Wauquiez, notre nouveau Président de région. Pour 2017, l'alternance est en marche !



Montrez que vous aimez votre ville !



Vous aimez votre commune, son histoire ?
Vous voulez participer à sa défense, à sa préservation ?

Alors montrez-le en commandant des autocollants pour vos plaques d'immatriculation avec le blason historique de la ville.

Une paire d'autocollants pour un véhicule est vendue 5 €.



Oui, je commande paire(s)
(Préciser le nombre).

NOM :

Adresse :

(Prévoir un délai de 15 jours pour la réception)

Bon à retourner avec son règlement à
Tullins Avenir Solidaire, 12 chemin du Peilladoux,
38210 Tullins.

Pour nous contacter :

Mail : tullinsavenir@orange.fr
Tel : 06.89.88.29.07

Suivez-notre actualité sur :
www.cedric-augier-tullins.fr



J'ADHÈRE : 20€ la cotisation annuelle

Nom - Prénom

Adresse

CP Ville

Tél : E-mail :

JE FAIS UN DON de€ pour faire vivre ce journal.

Je joins un chèque de€ à l'ordre de **TULLINS AVENIR SOLIDAIRE**. Date..... Signature :

A retourner à : TULLINS AVENIR SOLIDAIRE - 12 chemin du Peilladoux – 38 210 TULLINS

